

Bulletin municipal - n° 40

juillet 2009

DUGNY

Une ville qui vous informe

2^{ème} trimestre 2009



**Vive
les vacances !**

Sommaire

Editorial	3
Vie locale	4
Les principales décisions des conseils municipaux	
Dossier	6
Actions du CMS	
Taxe d'habitation	8
Actualités	9
Communauté de Communes	
Urbanisme	10
Environnement	11
Seniors	12
Programmation culturelle	13
2 ^{ème} semestre 2009	
Arrêt sur images	17
Vivre ensemble	20
Vie scolaire • Enfance • Salon du Bourget	
Du côté des associations	24
Expression libre	25
Vie pratique	26



De gauche à droite : M. Nacer Meddab, M. André Veyssière et M. Jérôme Normand

André Veyssière a reçu la visite du nouveau Préfet du département de Seine-Saint-Denis, Nacer Meddab, accompagné du sous-préfet d'arrondissement, Jérôme Normand, le 5 mai 2009.

Le maire de Dugny a profité de cette rencontre pour lui présenter la situation financière mais aussi les projets de la commune à savoir l'aménagement de la zone des chapeaux chinois, la création de la future gare ainsi que les projets immobiliers en centre ville.

Le Préfet a également visité les quartiers sensibles et le maire lui a présenté l'emprise de la base aéronautique navale.



de M. André VEYSSIERE

Maire de Dugny

Chers Dugnysiennes et
Dugnysiens,

Pour progresser il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir. Et s'il est bien une qualité à mettre au crédit des élus dugnysiens, c'est bien d'avoir une vision claire de l'avenir et de tout faire pour que Dugny puisse continuer à se développer à un rythme soutenu, dans le cadre précis des objectifs fixés. Chacun des projets lancés répond à cet impératif.

A Dugny ces dernières années la constitution du budget communal a en effet suivi une ligne claire et volontariste :

- privilégier un programme d'investissement dense,
- maîtriser nos charges de fonctionnement,
- obtenir autant de subventions que possible pour financer nos projets,
- ne pas alourdir le poids de la dette,
- donner priorité à l'habitat, au cadre de vie et aux transports publics,
- développer l'économie, la réussite éducative, l'alphabétisation, le soutien à la fonction des parents,
- donner priorité à l'accès aux soins, la sécurité, la prévention de la délinquance.

Parce que nous avons toujours su nous montrer aussi entreprenants dans nos actes que prudents dans notre gestion, nous abordons aujourd'hui cette période difficile et incertaine dans une situation financière saine.

Nous allons donc profiter de cet avantage acquis pour lancer les grands travaux de ce mandat pour lequel vous m'avez accordé votre confiance. Je maintiens ce cap et surtout en période de crise, investir est vital pour l'économie et pour l'emploi,

ne pas le faire accélérerait au contraire le déclin économique et social.

Investir encore, trouver de nouvelles sources de financement pour compenser les pertes, gérer au mieux le fonctionnement, éviter d'alourdir notre dette, le tout sans toucher à l'impôt, c'est la voie, certes délicate et exigeante mais celle à emprunter à mon avis, afin de défendre le présent et préparer l'avenir.

Contre tous ceux qui ont intérêt à voir nos projets s'enliser, nous nous efforcerons, malgré les difficultés, de faire de Dugny une ville où il fait bon vivre. Autant dire qu'avec toutes les actions qui verront le jour dans ce cadre, le programme s'annonce particulièrement dense. Toute l'énergie que nous mettons à construire, à créer, à anticiper, n'est tournée que vers un seul et même but : faire en sorte que chaque Dugnysien puisse trouver sa place dans sa ville, s'y sentir bien et envisager l'avenir avec sérénité.

Dugny, votre ville, a besoin de vous, de votre attachement, de votre enthousiasme et de votre engagement en sa faveur. Mes chers concitoyens, continuons à bâtir tous ensemble un avenir pour notre ville.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances, remplies de joie et de repos.

Merci de votre confiance.

Le maire,
André VEYSSIERE

Les principales décisions du conseil municipal DU 11 MAI 2009

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2009 : AIDE COMPLEMENTAIRE AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Le conseil municipal autorise, à l'UNANIMITÉ, l'attribution d'une aide complémentaire aux associations suivantes :
868^{ème} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES : 40 € • FNACA 50 € • ACPG / CATM : 50 € • ASSOCIATION DES PORTE-DRAPEAUX du 93 : 50 €.

TARIFS MUNICIPAUX 2009

Le conseil municipal autorise par 23 voix POUR, 1 ABSTENTION, 4 voix CONTRE, monsieur le maire, ou son représentant, à faire appliquer les tarifs municipaux 2009, à compter du 1^{er} septembre 2009 pour une durée de douze mois. Un tableau des tarifs sera affiché en mairie et dans les services concernés.

DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE D'INTERETS DE RETARD ET MAJORATION DUS PAR LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

L'assemblée délibérante accepte, à l'UNANIMITÉ, la remise gracieuse des pénalités sollicitée par le conseil régional d'Ile-de-France.

FRAIS DE SCOLARITE : PARTICIPATION 2009-2010 DES COMMUNES EXTERIEURES

L'assemblée délibérante, à l'UNANIMITÉ, fixe la contribution des communes de résidence au titre de l'année scolaire 2009/2010, à 1 484 € par enfant en cycle maternel, et à 1 117 € par enfant en cycle élémentaire.

CONVENTION D'ACCUEIL D'ELEVES DE LA VILLE DU BLANC-MESNIL : RECONDUCTION ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt de la reconduction de la convention pour l'année scolaire 2009/2010 entre les villes de DUGNY et du BLANC-MESNIL.

CONVENTION D'ACCUEIL D'ELEVES DE LA VILLE DE BLANC-MESNIL : PARTICIPATION FINANCIERE 2009-2010

Suite à la reconduction de la convention, le conseil municipal fixe, à l'UNANIMITÉ, la participation financière de la ville du Blanc-Mesnil à 782 € par élève blanc-mesnilois, au titre de l'année 2009/2010.

CLASSES DE NEIGE 2010

Le conseil municipal accepte, à l'UNANIMITÉ, l'organisation des classes de neige 2010 et autorise monsieur le maire, ou son représentant, à lancer toutes les procé-

dures réglementaires de consultation auprès de prestataires spécialisés.

MINI SEJOURS D'ETE 2009 ORGANISATION ET TARIFS

L'assemblée délibérante accepte par, 24 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, l'organisation de 4 mini séjours sur la base de loisirs du Buthiers (77) par groupe de 7 jeunes, soit du 13 au 15 juillet 2009, du 15 au 17 juillet 2009, du 17 au 19 août 2009, et du 19 au 21 août 2009, et fixe le principe de la participation des familles au tarif de 20 € par jeune.

SEJOUR D'ETE 2009 A MON TSAUCHE LES SETTONS (58) : ORGANISATION ET TARIFS :

L'assemblée délibérante accepte par, 24 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, l'organisation d'un séjour pour 10 jeunes à MON TSAUCHE-LES-SETTONS (58) soit du 22 au 28 juillet 2009, ainsi que le principe de la participation des familles selon le quotient familial et le taux de prise en charge de la ville.

PASSEPORT BIOMETRIQUE : Modalités de mise en place et procédures d'élaboration

Le conseil municipal accepte, à l'UNANIMITÉ, les modalités de mise en place du passeport biométrique et des procédures d'élaboration.

SIPPEREC : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'adhésion du SIPPEREC au groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

TRAVAUX DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DE GITE GEOTHERMIQUE A LA COURNEUVE (93120) : DEMANDE D'AUTORISATION DU SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE

Le conseil municipal donne, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable à la demande d'autorisation d'enquête publique sollicitée par le syndicat mixte pour la géothermie.

CONVENTIONS D'OBJECTIFS PLURIANNUELLES 2008-2010 : SUBVENTIONS MUNICIPALES 2009 : 2^{ème} ACOMPTE

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'attribution d'un deuxième acompte de subvention au comité d'aide au personnel communal (CAPC) d'un montant de 32 400 € et au Sporting Club Dugnyisien (SCD) de 20 900 €, au titre de l'année 2009.



APPROBATION DE LA 1^{ère} MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal, approuve par, 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la modification du Plan Local d'Urbanisme.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : CHOIX D'IMPLANTATION ET ABROGATION DE LA DELIBERATION DU 4 OCTOBRE 2004

Le conseil municipal, approuve à l'UNANIMITÉ, le choix d'implantation du Conservatoire de musique et de danse et décide d'abroger la délibération n°2004/58 du 4 octobre 2004.

COMPTE DE GESTION 2008 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve le compte de gestion de l'assainissement établi par le receveur municipal pour l'exercice 2008.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : ADOPTION ET AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Le conseil municipal approuve à l'UNANIMITÉ, le compte administratif 2008 du service de l'assainissement, qui se solde par un excédent global cumulé de 338 636,16 €.

COMPTE DE GESTION 2008 DE LA COMMUNE :

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le compte gestion de la commune établi pour l'exercice 2008 par le receveur municipal qui fait apparaître un résultat excédentaire de 606 347,56 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 de la VILLE

Le conseil municipal sous la présidence de madame Odette MATYNIA, monsieur le maire ne pouvant pas participer au vote, approuve par 22 voix POUR, 5 voix CONTRE, le compte administratif 2008 de la commune, qui se solde par un excédent cumulé de 606 347,56 € se décomposant ainsi :

Section d'investissement - 1 846 681,36 €
Section de fonctionnement +2 453 028,92 €

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES EFFECTUEES AU COURS DE L'ANNEE 2008

Le conseil municipal, PREND ACTE du bilan 2008 des acquisitions et cessions immobilières effectuées au cours de l'exercice 2008.

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSUCS) RAPPORT 2008

Les principales décisions du conseil municipal DU 15 JUIN 2009



Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, les attributions versées au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) qui s'est élevée en 2008 à 925 127 €.

FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE (FSRIF) RAPPORT 2008

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le rapport d'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, d'un montant de 550 642 €.

BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2009/01

L'assemblée municipale adopte, à l'UNANIMITÉ, la décision modificative n° 2009/01 du budget 2009 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 45 184 €, et à 30 000 € pour celle d'investissement.

GARANTIE TOTALE DE LA VILLE AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS : PRET AVEC PREFINANCEMENT PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, autorise monsieur le maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la société immobilière 3F et la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 8 430 000 €.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2009 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, les sept dossiers proposés au financement de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement pour l'année 2009.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

L'assemblée municipale approuve, à l'UNANIMITÉ, la réalisation de ces travaux et l'acquisition des équipements nécessaires au fonctionnement du centre municipal de santé de Dugny.

TRAVAUX DE COUVERTURE DE DEUX COURTS DE TENNIS DU COMPLEXE SPORTIF ALAIN MIMOUN : FINANCE- MENT

L'assemblée municipale approuve, par 27 voix POUR, 1 ABSTENTION, le financement pour la réalisation des travaux de couverture de deux courts de tennis

TARIFS MUNICIPAUX 2009 : TARIFS ENFANCE Accueil pré et post scolaire

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve le tarif forfaitaire de 1,10 € par

jour pour la prestation «Accueil pré et post scolaire», à compter du 1^{er} septembre 2009 pour le service enfance.

SORTIES FAMILIALES A LA MER (ETE 2009) : ORGANISATION ET TARIFS

L'assemblée délibérante, approuve à l'UNANIMITÉ, l'organisation des sorties familiales à Fort-Mahon-Plage, les 12, 13, 19, 26 juillet 2009 et 9, 16 août 2009, accepte le principe de la participation des familles aux tarifs suivants :

- gratuité (enfants de moins de 3 ans),
- 3,50 € (enfants de 3 à 12 ans),
- 4,50 € (enfants de plus de 12 ans),
- 6 € (adultes).

CONVENTIONS D'OBJECTIFS PLURIANNUELLES 2008-2010 : SUBVENTIONS 2009

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve les conventions d'objectifs pluriannuelles 2008/2010 pour les subventions 2009 du Sporting Club Dugnysien (SCD) et du comité d'aide au personnel communal (CAPC).

CONVENTIONS D'OBJECTIFS PLU- RIANNUELLES 2008-2010 : AVENANT N°02 du SPORTING CLUB DUGNYSIEN (SCD Football)

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'avenant n°2 et ses annexes à la convention d'objectifs pluriannuelle 2008/2010 avec le Sporting Club Dugnysien (SCD).

CONVENTIONS D'OBJECTIFS PLU- RIANNUELLES 2008-2010 : AVENANT N°02 COMITE D'AIDE AU PERSONNEL COMMUNAL (CAPC)

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, l'avenant n°2 et ses annexes à la convention d'objectifs pluriannuelle 2008/2010 avec le comité d'aide au personnel communal (CAPC).

TENNIS CLUB DE DUGNY (T.C.D.) : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE EXCEPTIONNELLE 2009

L'assemblée municipale approuve, à l'UNANIMITÉ, l'octroi d'une subvention de 19 000 € au titre de l'exercice 2009, au Tennis Club de Dugny (TCD).

TENNIS CLUB de DUGNY (T.C.D.) : CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIAN- NUELLE 2009-2011

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve la convention d'objectifs pluriannuelle 2009/2011 avec l'association Tennis Club de Dugny (TCD).

SUBVENTION MUNICIPALE 2009 : ASSOCIATION TEAM LES AILES BLEUES

L'assemblée délibérante accepte, à l'UNANIMITÉ, l'octroi d'une subvention de 500 € au titre de l'exercice 2009, à

l'association «TEAM LES AILES BLEUES». **PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION SAINTE-MARIE DU BOURGET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2008/2009**

Le conseil municipal, par 22 voix POUR, 1 ABSTENTION, 5 voix CONTRE, fixe la participation globale à 8 652 € pour les 14 élèves dugnysiens scolarisés dans cet établissement d'enseignement, au titre de l'année scolaire 2008/2009.

SYNDICAT DES EAUX D'ILE-DE- FRANCE (SEDIF) : ADHESION DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA- GARENNE (95)

A l'UNANIMITÉ, le conseil municipal statue favorablement pour l'adhésion de la ville de Franconville-la-Garenne (95) au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

DEMANDE D'AUTORISATION DU SYN- DICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE RELATIVE A DES TRAVAUX DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DE GITE GEOTHERMIQUE AU 39, RUE GEORGES POLITZER A LA COURNEUVE (93120)

Le conseil municipal donne, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable à la demande d'autorisation d'enquête publique sollicitée par le syndicat mixte pour la géothermie.

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE ANNEE 2010

L'assemblée municipale fixe, à l'UNANIMITÉ, le tarif d'affichage publicitaire extérieur à visée commerciale applicable

A noter ...

- **DIMANCHE 16 AOÛT 2009 à 11h30 :**
Cérémonie commémorative du 66^{ème} anniversaire du bombardement du 16 août 1943.
- **JEUDI 27 AOÛT 2009 à 17h00 :**
Cérémonie commémorative du 65^{ème} anniversaire de la libération de la région parisienne et de Dugny.
- **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009 à 19h00 :**
Conseil municipal à l'Espace Victor Hugo.
- **LUNDI 14 DECEMBRE 2009 à 19h00 :**
Conseil municipal à l'Espace Victor Hugo.

au 1^{er} janvier 2010.

Dossier

Actions assurées par le Centre Municipal de Santé (CMS)



Françoise Villeneuve
Adjointe au maire,
déléguée aux affaires
sociales et à la santé

La santé avant tout !

Mode d'organisation des soins regroupé, dans la grande tradition des dispensaires, le fonctionnement d'un centre de santé est loin d'être celui d'un mini hôpital ou d'une clinique. Il s'agit d'un lieu de santé de proximité, ouvert à tous, où sont prodigués tous les soins courants. Luttant contre les inégalités sociales de santé, il offre une médecine de qualité pour tous.

Faisant appel à des compétences médicales diverses et complémentaires (médecine générale, spécialisée, radiographie, échographie, analyses médicales, kinésithérapie, soins infirmiers, soins dentaires), un centre de santé facilite l'accès aux patients. Pratiquant le tiers payant, ce type de structure est généralement conventionné avec des mutuelles garantissant aux patients la gratuité des soins, sans différence pour les usagers de couverture mutuelle universelle (CMU) ou aide médicale d'Etat (AME). En 2008, 77% des Dugnysiens ont eu recours aux services du CMS de la ville.

Dugny peut s'enorgueillir de gérer un CMS offrant des soins multiples, en secteur 1 (tarif plancher) sans

dépassement d'honoraires. Si le CMS de la ville ne possède pas de laboratoire propre, grâce à une convention passée de longue date avec la ville de Malakoff (qui possède du matériel d'analyse médicale),

il permet aux habitants d'y effectuer leurs prélèvements sanguins et à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

77% des Dugnysiens ont eu recours aux services du CMS en 2008

Les gestes de soins quotidiens sont au cœur de l'action du CMS, cela étant ce dernier assure grâce à un travail d'équipe concerté, des missions de santé publique telles que la prévention de l'obésité, de la carie dentaire, du diabète, par le biais de réunions ou d'ateliers. Toutes ces actions de santé publique sont mises en place par la municipalité en collaboration avec la direction du centre de santé.

En place depuis 70 ans, le centre municipal de santé (CMS) a fêté en 2008 ses 30 ans d'existence dans ses locaux actuels.

A cette occasion, une exposition qui relatait les actions de santé publique conduites jusqu'à ce jour, fut présentée à la population. Attentive à la santé des Dugnysiens, la municipalité y consacre 12% de son budget de fonctionnement.

Face à la baisse notable de la démographie médicale et paramédicale, cette structure d'exercice regroupe à la fois la médecine générale et spécialisée, des soins infirmiers (sur place et à domicile), des prélèvements de laboratoire, un service dentaire, des kinésithérapeutes ou encore une diététicienne, et vient en complément des praticiens libéraux. Accueillant tout un chacun sans distinction, et avec une activité en constante progression, l'institution trouve plus que jamais sa place dans le paysage sanitaire de la ville.

Diaporama des intervenants du CMS :

• **M^{lle} DOUCET**, diététicienne actuellement en exercice, outre ses consultations, mène à travers la ville de nombreuses actions d'éducation nutritionnelle visant aussi bien à la prévention de l'obésité infantile qu'à l'accompagnement diététique de certaines maladies chroniques (diabète, hypertension, cholestérol). Des conférences/ateliers sont organisés dans les écoles, au relais assistantes maternelles, au multi-accueil, au service jeunesse ou encore au club senior. Dugny est d'ailleurs la première ville de Seine-Saint-Denis (et l'une des premières en France) à avoir signé la charte Plan National Nutrition Santé 2 (PNNS2). Plus d'infos sur le site www.villeactivepnns.fr/ rubrique Dugny.

• **M^{me} BONHOMME**, kinésithérapeute du centre, outre ses consultations, anime chaque semaine au club senior, un atelier de gymnastique douce qui tend à éviter les chutes de nos aînés grâce à l'entretien régulier de leur tonicité musculaire. A la belle saison, l'atelier prend parfois la forme de marche au parc départemental de La Courneuve.

• **Dr ROUSSELIN**, chirurgien dentiste, outre ses consultations, relaie depuis de nombreuses années la campagne départementale de prévention de la carie dentaire dans toutes les écoles maternelles et primaires de Dugny.

• **Dr ROZEN**, médecin généraliste au CMS, à la PMI et à l'annexe du Pont-Yblon anime régulièrement des séances d'information et de prévention SIDA et IST, ainsi que sur la contraception dans les classes de collège.

• **M^{me} DENDOUNE**, conseillère conjugale renforce les moyens mis à la disposition des actions de planification familiale.

• **Dr LOMBET** en collaboration avec les professionnels de la santé et du travail social (Pôle emploi, CCAS, assistantes sociales...) prend en charge les patients en grande précarité au sein du réseau insertion santé.

• Toutes ces actions nécessitent un travail d'appui méthodologique ainsi qu'une coordination des partenaires pilotée par l'atelier santé ville (ASV) qui sert à identifier les besoins de santé des Dugnysiens et de coordonner les interventions.



Lifting du CMS...

Afin d'offrir un accueil de qualité aux usagers du CMS toujours plus nombreux, un rafraîchissement des locaux sera réalisé en 2009. Parmi les travaux prévus, l'amélioration de la chaîne de stérilisation de l'infirmerie, le remplacement d'équipements (réfrigérateur, lampe d'examen, aérosol), le changement des revêtements muraux de l'accueil, des services de radiologie et d'allergologie, l'agencement de l'accueil, l'aménagement de sanitaires accessibles aux handicapés, la réalisation d'un bureau administratif et enfin le remplacement du mobilier médical du service dentaire (fauteuil) et de kinésithérapie (table de soins). La restructuration et l'aménagement du CMS ont été estimés à 133 200 € au total (travaux et équipements).

Le conseil municipal lors du vote du budget primitif

2009 a émis un avis favorable pour la réalisation de ces opérations. La ville de Dugny a déposé auprès du conseil régional d'Île-de-France, un dossier de financement spécifique aux investissements des centres de santé qui devrait couvrir la moitié de la somme nécessaire à ces réalisations.

Nouvel appareil d'échographie

L'échographie est une discipline en plein essor qui sert à la fois pour les examens en rhumatologie (muscles, tendons), gynécologie (suivi de grossesse), urologie (prostate), néphrologie (reins), endocrinologie (thyroïde), angiologie phlébologie (surveillance des vaisseaux sanguins), gastroentérologie (examen du foie, du pancréas, de la vésicule biliaire...). Examen fondé sur l'émission d'ultrasons, l'échographie a remplacé dans bien des domaines des examens beaucoup plus contraignants. Face à la demande en hausse des praticiens, le service d'échographie du CMS de Dugny a doublé son activité en une année. Ce type d'appareil dont la technologie évolue rapidement nécessite un renouvellement tous les cinq ans environ afin de fournir une meilleure qualité et fiabilité d'images. Le CMS a récemment reçu son nouvel échographe.

Le Centre Municipal de Santé en chiffres :

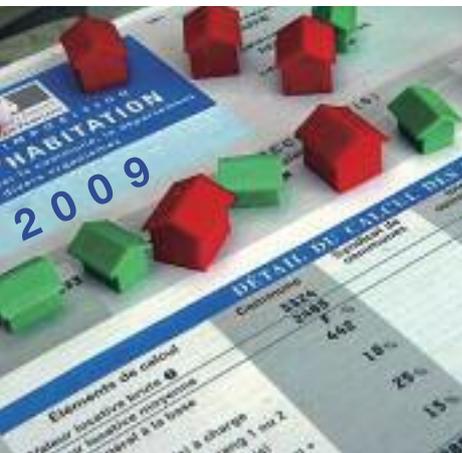
- 5 7687 actes par an dont 80% bénéficient aux Dugnysiens.
- 2 457 nouveaux dossiers en 2008.
- 18 296 actes de médecine générale dont 1 749 actes au Pont-Yblon.
- 7 539 actes de médecine spécialisée.
- 4 252 actes de radiologie ou d'échographie.
- 7 171 actes de chirurgie dentaire et d'orthodontie.
- 6 446 actes de kinésithérapie.
- 16 633 actes infirmiers au centre ou à domicile dont 6 082 en laboratoire.
- 1 201 vaccins concernant 1 074 personnes ont été pratiqués lors des séances publiques gratuites de vaccinations qui se déroulent de 13h30 à 15h00 chaque mercredi au centre de santé.
- Les dépenses du budget du CMS représentent 10,23% des dépenses globales de la ville.
- Les recettes du CMS représentent 9,09% des recettes globales de la ville.

Chiffres du personnel :

- Administratif : 11
- Médecins généralistes : 5, dont 4 à temps plein.
- Médecins spécialistes : 14, dont 3 à temps plein.
- Dentistes : 5, dont 3 à temps plein.

Comprendre sa TAXE D'HABITATION

Beaucoup de chiffres...des taux, des abattements.
Pas évident de s'y retrouver dans son avis d'imposition.
Explications...



Valeur locative brute

C'est la valeur cadastrale «théorique» de votre logement. Sans lien avec la valeur réelle du marché de l'immobilier, elle détermine le montant de votre taxe d'habitation mais elle n'est pas prise en compte pour le calcul des abattements.

Valeur locative moyenne

C'est la moyenne des valeurs locatives cadastrales communales. Elle est déterminée par les services du cadastre. Les abattements auxquels vous avez droit sont calculés sur la base de ce montant.

Les abattements

Ils sont de plusieurs natures et sont appliqués à la valeur locative moyenne. Leur total est ensuite déduit de la valeur locative brute. Le résultat de cette opération permet de déterminer le montant de la valeur locative nette sur laquelle va s'appliquer le taux.

1) Abattement général à la base : abattement facultatif voté par la collectivité. Il peut être compris entre 0 et 15%. Il est appliqué à tous les contribuables, sans distinction.

2) Abattement par personne : si vous avez une ou deux personnes à charge, un abattement est appliqué pour chacune d'elle. Le taux de cet abattement est

2009

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION

DÉPARTEMENT
COMMUNE
LIEU DE L'IMPOSITION

OCCUPANT(S)

Identifiant Désignation Nécessaire Révisé (S/N) Partir/Arriver

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Communes	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute						
Valeur locative moyenne	3 841		4 009	3 942		
- général à la base	F %		F %	15 %		
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z						
- personnes à charge						
- par personne rang 1 ou 2 pour personnes	10 %		10 %	20 %		
- par personne rang 3 ou 4 pour 1 personne	15 %		15 %	25 %		
- spécial à la base	5 %		5 %	- %		
- spécial handicapé	%		- %	- %		
Base nette d'imposition						
Taux d'imposition 2009	15,40 %	%	2,83 %	7,65 %	%	
Cotisations 2009						
Rappel taux d'imposition 2008	15,40 %	%	- %	7,15 %	%	
Rappel cotisations 2008						

déterminé par la collectivité. Si vous avez plus de deux personnes à charge, un abattement supplémentaire est appliqué.

3) Spécial à la base : abattement supplémentaire qui s'applique à tous les contribuables. Le taux est déterminé par la collectivité.

Base nette d'imposition

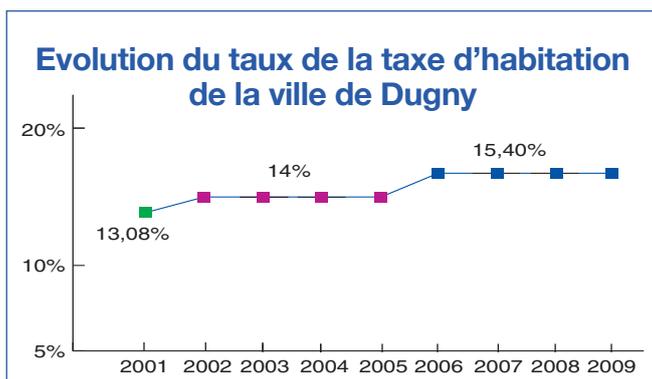
C'est le résultat de l'opération suivante : valeur locative brute moins les abattements (attention, ils sont calculés sur la base de la valeur locative moyenne). C'est sur cette base qu'est calculée la taxe, à partir du taux voté par la collectivité.

Taux d'imposition 2008

Ce taux est voté par la collectivité (Ville, Département et, le cas échéant, Intercommunalité)

Taxes et Intercommunalité

L'adhésion de la ville à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget au 1^{er} janvier 2009 induit la prise en compte des taux de fiscalité propres à sa gestion. Ils sont minimales par rapport à ceux de la ville et permettent la prise en charge des compétences transférées des services municipaux (médiathèque, multi-accueil, conservatoire, restauration scolaire, traitement des ordures ménagères, informatique, téléphonie).



Et pour les autres impôts locaux ?

Taxe sur le foncier bâti :

Le taux de la ville établi à 25,85 % est inchangé depuis 2001.
Le taux de la Communauté de Communes a été établi à 4,61%.

Taxe sur les ordures ménagères (TOEM) :

Un seul taux est appliqué directement à la valeur locative cadastrale brute. Elle est déterminée par la Communauté de Communes du fait de la compétence transférée. Le taux est de 7,43% soit inférieur au taux appliqué en 2008 sur la ville de Dugny (8,39%).

En direct...

Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget



Interview de Vincent CAPO-CANELLAS, sur les annonces du Grand Paris

Les annonces du Président de la République concernant le Grand Paris ont été ressenties comme très positives pour la Communauté de Communes. Pourquoi ?

En annonçant la création d'un pôle d'excellence économique centré sur l'aéronautique et le tourisme d'affaires sur le territoire de notre Communauté de Communes, le Président de la République a donné un coup de pouce formidable à notre territoire : nous devenons l'un des 9 pôles de développement francilien. Accueillir des entreprises aéronautiques, développer un pôle touristique, créer un centre de formation aux métiers de l'aéronautique et du tourisme, bâtir un équipement culturel et scientifique autour du Musée de l'Air, aboutir à la création de 50 000 emplois... les objectifs sont ambitieux et le plan est à la hauteur de nos attentes. Pour Drancy, Dugny et Le Bourget, c'est une bonne nouvelle.

Vous vous attendiez à de telles annonces ?
Avec André Veyssière et Jean-Christophe

Lagarde, nous avons beaucoup œuvré pour en arriver là. Nous espérons ces annonces, bien sûr. Celles qui ont été faites correspondent à nos propositions. L'écoute que nous a consacrée Christian Blanc, Secrétaire d'Etat au Développement de la Région Capitale, a été déterminante dans cette décision présidentielle.

Nous avons longtemps souffert d'une absence d'implication de l'Etat dans les questions économiques et d'aménagement. Là, nous bénéficions enfin de la reconnaissance de l'Etat. C'est la reconnaissance du travail engagé depuis des années dans nos villes. Bien sûr, le potentiel majeur que représente l'aéroport du Bourget a joué. Encore fallait-il faire apparaître un vrai projet territorial autour. La Communauté de Communes a permis cela.

En quoi être l'un des «pôles d'excellence» est-il important ?

Nous avons gagné la bataille des territoires. Faire apparaître un territoire central, entre Plaine Commune et Roissy, ça n'était pas évident. Beaucoup ne souhaitaient pas qu'un nouveau pôle, forcément concurrent émerge. Maintenant, tout commence.

Bien évidemment, nous allons continuer à nous mobiliser pour que ces annonces se traduisent dans les faits. Et nous veillerons à

Quoi de neuf ?

Lire et partager

Suite à l'adhésion de Dugny au sein de la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, **la médiathèque Anne Frank est désormais associée au réseau de Drancy et Le Bourget**. Les usagers ont dorénavant accès gratuitement à tous les équipements du réseau. Une carte d'adhérent unique pour les trois communes sera prochainement disponible.

Néanmoins, un lecteur dugnysien peut dès aujourd'hui emprunter un livre à Drancy et le rendre à Dugny et vice-versa. Il est également possible d'emprunter un document que la médiathèque de Dugny ne possède pas mais qui existe à Drancy ou au Bourget grâce à la libre circulation des documents. Pour vérifier la disponibilité des documents, rendez-vous sur le **portail Internet du réseau médiathèques : www.mediatheques.aerobourget.fr**

nous faire entendre dans la mise en œuvre pour que chacune des villes en bénéficie.



Bientôt deux chantiers dans le centre-ville

«Le GRAND PARIS, Dugny y a tout à gagner, on ne va pas regarder passer le train !» Opération communication pour le maire (UMP) de Dugny, André Veyssière, mercredi soir, devant un public d'une centaine de personnes à la salle Henri Salvador. Après l'avis défavorable du commissaire-enquêteur sur certains points du plan local d'urbanisme (PLU), l'édile, accompagné d'un urbaniste et d'un architecte, tenait à rassurer et à informer les habitants. Mais aussi à leur faire comprendre l'intérêt des projets de constructions pour cette commune de 10 700 âmes située à côté de l'aéroport du Bourget.

Parmi les sujets délicats, le projet d'édification, sur un terrain privé, d'un bâtiment de 54 logements dans la zone pavillonnaire située entre la rue Joseph Salaun et la rue Lucien Cotton. «Le propriétaire est invité à revoir sa copie», précise le maire.



Le conservatoire municipal de musique sortira bien de terre mais pas à l'endroit initialement prévu : c'est un terrain libre adossé à l'espace Victor Hugo, rue Ambroise Croizat, qui a été choisi.

Par ailleurs, deux chantiers vont bientôt démarrer rue Guynemer dans le centre-ville. Dès l'automne, la poste, qui date de 1948, sera réhabilitée. A quelques mètres, un programme de 118 logements sociaux supérieurs doit voir le jour. Les travaux vont commencer au printemps 2010 pour s'achever fin 2011. «Nous avons besoin de logements, et de logements de qualité», a martelé André Veyssière. Les modifications du PLU seront à l'ordre du jour du conseil municipal du 15 juin prochain.

B.L.

Le Parisien du 05/06/2009

Actualités

Urbanisme



Projet du nouveau local associatif.

Nouveau local associatif En avant les boulistes !

Face au nombre important d'amateurs de pétanque à Dugny, la municipalité a décidé la construction dans l'enceinte du centre sportif Alain Mimoun, d'un nouveau local associatif ainsi que d'un terrain de boules. Les boulistes vont pouvoir quitter le local provisoire de la rue Guynemer pour un espace flambant neuf, entièrement réservé à la pétanque. Ces deux nouveaux projets permettront de

promouvoir davantage ce sport à une échelle communale puis extra-communale mais aussi d'organiser au moins quatre compétitions annuelles majeures.

Prévoyant d'être en totale harmonie avec leur environnement, ces réalisations prévues entre juillet 2009 et avril 2010, d'un coût total de 290 000 euros, n'auront absolument aucun impact négatif sur l'ensemble des espaces verts existants. Côté architecture, la simplicité sera de mise.

Un été pour rénover

Comme chaque année, la ville prévoit un budget conséquent pour la réalisation de travaux, (écoles, voirie ...). Le tout pour offrir un cadre de travail plus agréable aux enseignants et aux élèves.

Quelques chiffres

- Travaux dans les écoles : 273 200 €
- Travaux de voirie : 170 000 €



Les aménagements prévus sont les suivants :

Ecole élémentaire Jean Jaurès
remplacement des fenêtres

Ecole maternelle Jean Jaurès
réfection des sanitaires

Ecole Joliot Curie
mise en sécurité des baies vitrées

Ecole Langevin Wallon
• remplacement de portes
• réfection de l'étanchéité de la toiture

Ecole Cachin
• traitement de l'étanchéité de la toiture
• remplacement de portes

Des travaux de rénovation sont également prévus au niveau de la

voirie, salles de spectacles et de sport.

Espace Victor Hugo
remplacement de portes dans la salle polyvalente

Complexe Alain Mimoun
remplacement de portes

Salle Henri Salvador
travaux dans le bureau

Centre aéré
travaux dans le réfectoire

Voirie
• mise en sécurité de la voirie
• réfection de la rue Bokanowski

Le pouvoir des fleurs

Le fleurissement participe à l'embellissement du cadre de vie, c'est pourquoi le service municipal des espaces verts agit pour fleurir la commune. Mi-mai, Dugny a commencé à prendre des couleurs grâce aux 12035 plantes annuelles (bégonias, œillets d'Inde et sauges...) ainsi que 1050 bulbeuses et tuberculeuses (cannas, dahlias, crocromerias) plantées. Des décors en bambou réalisés par les services techniques sont également venus agrémenter les massifs.



Mettez-vous au "verre"...

L'opération baptisée «Objectif verre en Seine-Saint-Denis» remporte un certain succès dans la commune de Dugny. Vendredi 15 mai 2009, place du marché, enfants et adultes étaient nombreux à apporter leurs bouteilles, pots et bocaux en verre en échange desquels ils ont reçu des sacs de tri ainsi que des T-shirts. Une animatrice du collectif «Verre Avenir» ainsi que monsieur Hafsi, ambassadeur du tri de la ville de Dugny, proposaient un quizz sur le thème du recyclage du verre et répondaient aux interrogations des plus curieux. En se rendant à l'animation, monsieur le maire, André Veysière a pu constater et se réjouir de la fructueuse collecte dans sa commune.

Ensemble, trions plus et protégeons notre environnement !

Pour une ville propre !

Jeter ses déchets engendre une pollution qui peut s'avérer dangereuse pour l'homme. C'est pourquoi, la mairie de Dugny souhaite sensibiliser ses habitants à la nécessité d'améliorer la propreté des rues. La Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget mène quant à elle une étude afin d'harmoniser la collecte des déchets d'ici le courant de l'année 2010. Projet qui fera l'objet d'une concertation de la population des trois communes du Bourget, Dugny et Drancy. En attendant, les Dugnysiens sont invités à déposer leurs déchets spéciaux préalablement triés selon leur nature, aux déchetteries de Saint-Denis et Romainville, mises gratuitement à leur disposition.

A quoi ça sert ?

La déchetterie est un espace aménagé qui sert à limiter la multiplication des

dépôts sur le domaine public et les acheminer vers les filières de traitement adaptées pour leur recyclage et leur valorisation. Les particuliers peuvent y déposer toutes les ordures ménagères non courantes qui ne sont pas prises en charge par le service de ramassage traditionnel (encombrants, batteries, huiles usagées, médicaments, produits phytosanitaires...). Pour effectuer un dépôt, présentez un justificatif de domicile, votre carte grise ainsi qu'une pièce d'identité.

Infos pratiques

Déchetterie de Saint-Denis

25 rue de la Libération
93200 Saint Denis • Tel : 01 48 09 31 50

Déchetterie de Romainville

62, rue Anatole France
93230 Romainville • Tel : 01 48 96 94 60



Sortie à la déchetterie

Suite à leurs travaux sur les déchets effectués en classe de sciences, les élèves de CE2 B de l'école élémentaire Paul Langevin ont visité mardi 3 mars 2009, le centre de tri sélectif de Nanterre. Accompagnés des élèves de CMI B, de Madame Fornasier, parent d'élève et de Monsieur Hafsi, ambassadeur du tri de la ville de Dugny, les élèves ont pu découvrir le long chemin des déchets ménagers, conditionnés par catégories et transportés en usine de recyclage. Ainsi **sensibilisés à l'utilité du tri sélectif, les élèves invitent tous les Dugnysiens à : TRIER LEURS DÉCHETS pour le respect de la planète et des personnes qui travaillent dans ces usines.**

Cette sortie éducative leur a même inspiré un poème sur le thème du respect et de la protection de l'environnement :

“ *On n'a besoin de rien d'autre sur la terre.
Sur notre terre, il y a tout ce qu'il nous faut.
De l'herbe, de l'eau, des oiseaux, même des animaux.
Voilà tout ce qu'il nous faut.
Rien d'autre. Ni pollution, ni déchets.
Et la planète peut respirer !* ”



Actualités

Seniors

Centre communal d'action sociale (CCAS) L'aide aux seniors

Principal intervenant en matière d'aide sociale, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Dugny s'attache à aider les personnes âgées afin de maintenir le lien social et de lutter contre l'exclusion et la pauvreté. L'an passé, la subvention de la ville a financé à hauteur de 65 % la gestion du CCAS. Voici un rapide tour d'horizon des services proposés par le CCAS en direction des seniors.

L'aide à domicile

Ce service permet aux seniors en perte d'autonomie de continuer à vivre à leur domicile dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible. Sept personnes interviennent au sein de la commune (entretien du logement, actes non médicaux, préparation de repas, courses, soutien administratif). Leurs interventions d'une durée moyenne d'1h30 par personne ont lieu entre 8h30 et 18h30.

Activités de l'espace seniors

Tous les matins de 9h à 12h, les seniors dugnysiens sont invités à participer à de multiples activités (mosaïque, peinture à l'huile, décor sur papier banane, gymnastique douce, marche). D'autre part, des rencontres intergénérationnelles sont organisées sous forme de jeux avec la maternelle de l'école Jean Jaurès.

Les banquets

Deux fois par an, en janvier et au printemps, la municipalité organise un banquet. L'occasion de passer un moment de convivialité autour d'un repas festif.

Le portage de colis

Chaque année, aux alentours du 15 décembre, un colis repas spécial Noël est

offert aux seniors. En parallèle, chaque mois, un colis repas est donné aux seniors en situation de précarité. Colis à retirer au CCAS ou livrés en cas d'impossibilité de se déplacer.

L'aide financière

Une aide financière annuelle est versée aux seniors en situation de précarité.

Livraison des repas

Les seniors en perte d'autonomie (handicapés ou dans l'incapacité de préparer leurs repas) peuvent se faire livrer leur déjeuner et dîner à domicile.



Livraison tous les jours de la semaine entre 9h et 12h (repas du week-end livrés le vendredi). Prise en charge de l'ordre de 20 à 55% par le CCAS.

La téléassistance

Le conseil général en partenariat avec TechniPro propose un service de téléassistance destiné aux personnes âgées. En cas d'urgence (chute, malaise, agression...) un émetteur disponible sous forme de broche, médaillon ou bracelet-montre signale le problème et la téléassistance appelle la personne à contacter en cas d'urgence. Plus d'infos auprès du service relais du département au 0 810 811 600.

Les seniors peuvent bénéficier sous certaines conditions de toutes les prestations proposées ci-dessus. Pour cela, il est impératif d'être inscrit au CCAS.

Le plan canicule

Durant l'été 2003, la France a subi une canicule inattendue qui a entraîné une forte mortalité de la population âgée et a démontré la nécessité de mieux gérer ce type d'événement. Ainsi les personnes isolées de plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail) et personnes handicapées sont recensées dans un registre nominatif confidentiel. **La commune de Dugny veille à repérer et informer les personnes à risque sur les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs** (s'hydrater, porter un chapeau) et à intervenir auprès d'elles en cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3.

Un numéro national d'information est également mis à disposition / Canicule info service : 08 00 06 66 66

**Plus de renseignements au CCAS
1, rue de la résistance • 93440 Dugny
Tél : 01 49 92 66 99**

Succès de l'art ! Exposition Espace municipal des seniors et club Gaston Dutour

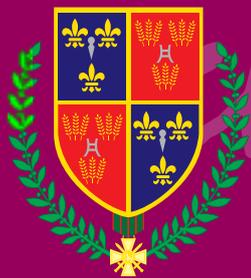
Du 6 au 10 avril 2009, une centaine (118) de Dugnysiens se sont donnés rendez-vous à l'exposition sur les arts créatifs (mosaïque, peinture sur tissu, collage sur papier banane, peinture à l'huile...) confectionnés par les adhérents de l'Espace municipal seniors et du club Gaston Dutour. L'occasion de découvrir un travail minutieux réalisé sur plusieurs mois grâce aux conseils avisés des animateurs.



Banquet 15 mai 2009



Le banquet de printemps organisé par la municipalité de Dugny le 15 mai 2009 a réuni 196 personnes. L'animation musicale proposée par l'orchestre «Cocktail Passion» a rencontré un vif succès. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous, l'occasion de célébrer les noces d'or des couples HOULBERT, LALLEMAND, CARRE et HERVY.



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

*chanson
danse
conte*

*concert
musique
exposition*

Programmation

culturelle

2^{ème} semestre

2009

*lecture
Theatre*





La culture est un facteur d'épanouissement personnel mais aussi un vecteur d'intégration sociale, c'est pourquoi la municipalité œuvre pour offrir aux Dugnysiennes et Dugnysiens la plus large programmation culturelle possible.

Grâce à son adhésion au 1^{er} janvier 2009 à la Communauté de Communes de l'aéroport du Bourget, la médiathèque Anne Frank fait désormais partie du réseau médiathèques de Drancy et du Bourget. La libre circulation des documents permet aux Dugnysiens d'accéder gratuitement à tous les équipements du réseau. **Plus d'infos sur le portail Internet www.mediatheques.aerobourget.fr**

Musique, théâtre, expositions, spectacles, concerts, séances de cinéma, la municipalité par le biais du Conservatoire, de la Médiathèque ou encore du service Arts et Spectacles s'apprête à vous offrir une saison culturelle particulièrement riche ! Alors soyez nombreuses et nombreux à venir vous divertir !

Je vous souhaite, chers Dugnysiennes et Dugnysiens, un excellent second semestre culturel ainsi que de très bonnes vacances d'été !



Daniel Dumareix
Adjoint au Maire
délégué à l'environnement,
à la voirie et à la culture

SEPTEMBRE

- Exposition "l'histoire des météorites"
Du 11 au 21 septembre
- Visite d'Océanopolis et de la rade de Brest
Les 26 et 27 septembre

OCTOBRE

- Spectacle "Les clefs mystérieuses"
Samedi 17 octobre à 16h

NOVEMBRE

- Chansons Cabaret du xx^{ème} siècle avec Marie-Hélène FERY
Samedi 7 novembre à 20h
- DANY BOON à l'Olympia
Vendredi 20 novembre à 20h
- Foire aux jouets
Dimanche 22 novembre dès 9h

• Concert "Duo Rosario"
Dimanche 22 novembre à 16 h

- Marché artisanal
Dimanche 29 novembre de 9h à 17h

DECEMBRE

- Exposition de peintures de l'espace seniors de Dugny
Du 4 au 14 décembre

- Spectacle "Laly Strass"
Dimanche 13 décembre

- Spectacle "Le grand Noël des Esquimaux"
Mercredi 16 décembre à 15h

- Concert de Noël
Vendredi 18 décembre à 20h30

- Médiathèque
- Conservatoire
- Arts et Spectacles

Tarifs 2009

CATEGORIES	DUGNYSIENS		Extérieurs
	Moins de 18 ans et étudiants	Plus de 18 ans	
A	2,10 €	4,20 €	8,40 €
B	3,15 €	6,30 €	12,60 €
C	4,20 €	8,40 €	16,80 €
D	10,50 €	21,00 €	42,00 €
E	15,75 €	30,50 €	63,00 €
F	42,00 €	78,75 €	157,50 €
Carte abonnement cinéma*	15,75 €	36,75 €	Pas d'abonnement

* Cette carte d'abonnement par catégorie, est non nominative et permet de bénéficier d'un tarif préférentiel. En vente au service Arts et Spectacles.

Les lieux de représentations à Dugny :

• Médiathèque Anne Frank • Espace Victor Hugo
1^{er} étage rue Ambroise Croizat • 01 49 34 11 54 ou 01 49 34 02 34

• Auditorium du Conservatoire
Av. du Général de Gaulle • 01 41 57 20 21

• Salle polyvalente Victor Hugo • Espace Victor Hugo
Rue Ambroise Croizat • 01 49 34 02 34

• Salle de spectacles Henri Salvador
Parvis Edith Piaf / rue Guynemer • 01 43 11 12 07

Renseignements, réservations et règlements au service Arts et Spectacles
du mardi au vendredi au 01 43 11 12 07 (8h30/12h00 - 13h30/17h00)

SEPTEMBRE

Du 11 au 21 septembre

Exposition "L'histoire des météorites"

Salle polyvalente Victor Hugo **Entrée libre**



Dans le cadre de l'année mondiale de l'Astronomie, venez vous promener sous un ciel étoilé avec l'exposition météorite et géologie réalisée avec le concours de l'office du Tourisme de Rochechouart, et l'intervention de M. René ROULON, passionné de science et d'astronomie.

Chondrites, achondrites, météorites ferreuses, comment les identifier ? Où peut-on les trouver ? D'où proviennent-elles ?... autant de questions auxquelles l'exposition tend à répondre.

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Visite d'Océanopolis et de la rade de Brest

Départ à 4 h 30
devant la salle Henri Salvador

**Tarif
catégorie F**



Le premier jour, au cœur des océans de la planète, vous vivrez un voyage extraordinaire avec des mises en scène scientifiques et spectaculaires, pour un maximum d'émotions et de découvertes. Des

pôles aux tropiques, en passant par les mers tempérées, vous découvrirez au travers de trois pavillons, près de 10 000 animaux représentant plus de 1 000 espèces, uniques en Europe.

Le deuxième jour, à bord d'un catamaran, vous partirez à la découverte de la rade de Brest par le circuit des îles.

Votre visite comprendra : l'accompagnement d'un guide, la nuitée, 2 déjeuners, le dîner et le petit déjeuner en hôtel 2* ainsi que les entrées.



OCTOBRE

Samedi 17 octobre

Spectacle "Les clefs mystérieuses"

à 16 h
Salle Henri Salvador

**Tarif
catégorie A**



Totalement interactif, ce spectacle permet aux enfants de se projeter directement au cœur de l'histoire imaginaire où les artistes rentrent et sortent du décor vidéo géant.

Ce sont les enfants qui décident du déroulement du spectacle, résolvent les énigmes, choisissent les chemins à prendre et décident des portes à ne surtout pas ouvrir....

NOVEMBRE

Samedi 7 novembre

**Chansons cabaret du xx^{ème} siècle
avec Marie-Hélène FERY**

à 20h
Salle Henri Salvador

**Tarif
catégorie B**



Un répertoire haut en couleurs que "la môme Féry" restitue avec une émouvante sincérité, car pour elle, chanter, c'est faire s'épanouir une seconde nature enfouie au cœur d'une mémoire pleine des échos des chansons qui rythmaient la vie familiale où trois générations se côtoyaient.

Son univers aux diverses tonalités vous charmera à coup sûr !

Vendredi 20 novembre

DANY BOON A L'OLYMPIA

à 20h
28, bd des capucines 75009 Paris

**Tarif
catégorie D**



Spectacle comique / one-man show de Dany Boon. Fort du succès de "Bienvenue chez les Ch'tis", son premier film en tant que réalisateur, Dany Boon sera de retour sur scène avec un nouveau spectacle qu'il prépare dans le plus grand secret ! Un come-back que les fans attendent depuis plus d'un an.

Dimanche 22 novembre

Foire aux jouets

de 9h à 17h
Salle Henri Salvador

Entrée libre

2^{ème} édition de la foire aux jouets consacrée aux enfants âgés de 3 à 14 ans.

L'occasion d'échanger ou de vendre leurs jouets et peluches, dans la salle de spectacles transformée en un joyeux marché de Noël.

Les enfants pourront obtenir un petit budget pour l'achat de leurs cadeaux de Noël.

Les inscriptions et le règlement sont à votre disposition auprès du service Arts et Spectacles.



Dimanche 22 novembre Concert "Duo Rosario"

à 16h
Auditorium du Conservatoire

"Duo Rosario" de la Renaissance au XX^{ème} siècle avec Mickaël NOEL à la guitare et Céline LALY Soprano

Entrée libre



Mercredi 16 décembre Spectacle "Le grand Noël des esquimaux"

à 15h
Médiathèque Anne Frank

Entrée libre



Plongez dans la culture esquimaude et découvrez l'histoire de deux jeunes sœurs du Grand Nord, Takiyok et Suka, qui vont vivre les joies des fêtes de Noël grâce à leur rencontre fortuite avec un aviateur français perdu. Un spectacle de marionnettes charmant et poétique.

Dimanche 29 novembre Marché artisanal

à partir de 9h
Salle Henri Salvador

Entrée libre



Le marché artisanal s'installera le 29 novembre 2009 dans la salle Henri Salvador avec une quarantaine d'exposants. Idéal pour chiner les bonnes affaires et créations originales (décoration, bijoux, gastronomie...), de quoi préparer des fêtes de fin d'année magiques.

Vendredi 18 décembre Concert de Noël

à 20h30
Salle Henri Salvador

Entrée libre

Concert de Noël avec la participation des élèves des différentes classes du Conservatoire, toujours plein de surprises.



DECEMBRE

Du 4 au 14 décembre Exposition peintures de l'espace municipal des seniors

Salle polyvalente Victor Hugo

Entrée libre

Une exposition haute en couleurs d'artistes prometteurs et aguerris de l'espace seniors de la ville.

Chaque toile, qu'il s'agisse d'huiles, de pastels ou d'aquarelles, révèle la sensibilité de chacun.

Des tableaux chargés d'émotion à contempler sans modération.



Dimanche 13 décembre Spectacle «Laly strass»

à 15h00
Salle Henri Salvador

**Tarif
catégorie C**



Un spectacle dans la grande tradition des cabarets parisiens qui en fera rêver plus d'un. Féerie de couleurs, musiques traditionnelles et modernes pour des numéros haut de gamme qui vous feront passer une soirée inoubliable.

cinéma à l'affiche 2^{ème} semestre 2009

Salle Henri Salvador

Septembre

- Vendredi 11 à 20h30
- Dimanche 20 à 14h30
- Dimanche 20 à 17h00

**Tarif
catégorie A**

Octobre

- Vendredi 2 à 20h30
- Dimanche 18 à 14h30
- Dimanche 18 à 17h00

Novembre

- Vendredi 13 à 20h30
- Dimanche 15 à 14h30
- Dimanche 15 à 17h00

Décembre

- Dimanche 6 à 14h30
- Dimanche 6 à 17h00
- Vendredi 11 à 20h30

Cinéma

Arrêt sur images



Du 27 mars au 3 avril

Exposition "Au pays des marionnettes". Un voyage à la découverte des marionnettes de traditions européennes et mondiales.



Vendredi 3 avril

Concert "Parlez-moi d'amour" avec la chorale des Fauvettes et la classe de chant du Conservatoire.



Samedi 28 mars

Concert "Identités sans frontière" par Issa Dakuyo.

Dimanche 5 avril

Le trio "Résonance", à l'auditorium, a interprété un concert de musique de chambre allemande au cours duquel le public a notamment pu apprécier les œuvres de Beethoven et Mendelssohn.



Mercredi 8 avril

La médiathèque a accueilli l'origamiste Hervé Guillard de la compagnie Art Management lors de 3 ateliers.



Samedi 18 avril

Remise des prix du concours Slam organisé par la médiathèque. Les gagnants ont pu déclamer leurs compositions pour le plaisir des petits comme des grands.

Prix des 8-11 ans : Sabrina Natèche

Prix des 12-15 ans : Bunyamin Yilmaz

Prix catégorie Adultes : Rabmatou Sangotte

Prix collectif : Espace Senior



Mercredi 6 mai

La célèbre conteuse Muriel Bloch était dans nos murs pour la plus grande joie de tous ! Ses contes insolites, insolents et extravagants ont enchanté le public.



Samedi 16 mai

Soirée dansante avec la participation de l'association "Plaisir de danser".



Arrêt sur images...



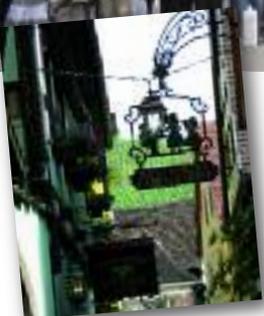
Dimanche 17 mai

Un duo original composé de Gaëlle Le Courtois, comédienne et Didier Massein, pianiste, où paroles et musiques ne font qu'un.



Dimanche 24 mai

Notre traditionnel marché artisanal a encore remporté un grand succès !



Samedi 6 juin

La fête des mères à Dugny, c'est une tradition ! La municipalité a offert aux mamans une comédie musicale des années 70.

Samedi 30 et dimanche 31 mai

Lors de leur séjour en Alsace, les Dugnysiens ont pu s'imprégner du riche passé de la région. Au programme, visite de Strasbourg, de la brasserie Kronembourg, des rues pittoresques de Riquewhir mais aussi de l'ancien camp de concentration de Struthof.





Dimanche 21 juin

Percussions et danses africaines à l'appui, la 28^{ème} édition de la fête de la musique fut particulièrement rythmée à Dugny.

Vendredi 26 juin

Le spectacle "Histoires de chats" a réuni différentes classes du Conservatoire pour la traditionnelle fête de fin d'année.



Journée de citoyenneté

Le 7 avril, M. Le maire a remis aux jeunes dugnysiens âgés de 18 ans le livret de citoyen ainsi que leur première carte électorale.



Cérémonie commémorative du 26 avril

64^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

64^{ème} anniversaire de la Victoire

Cérémonie commémorative du 18 juin

69^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 par le Général De Gaulle

On a pu voir...



Cinéma 2^{ème} trimestre

Vivre ensemble

Vie scolaire • Enfance

Enfance

Les fous du volant

En 1933, un astucieux commerçant américain eut la brillante idée d'utiliser une caisse à savon pour attirer la clientèle. Très vite, les constructeurs de caisses à savon se comptèrent par milliers. En France, c'est l'association d'éducation populaire, les FRANCAS, qui donna les moyens aux centres de loisirs de développer cette activité collective et créative inculquant aux enfants, l'esprit d'équipe, la notion de sécurité routière (port du casque et de la ceinture) ainsi que le respect des règles de vie.

Pour la 21^{ème} année consécutive, Dugny s'est distinguée lors du championnat départemental de caisses à savon et push-cars qui se tenait au parc de La Courneuve mercredi 6 mai 2009.

Malgré un temps capricieux en matinée, les enfants étaient présents en nombre pour soutenir leurs camarades.

Applaudissements et chants de supporters retentissaient au cœur du parc verdoyant, assurant bonne ambiance et décontraction. Les courses de push-cars ont rythmé la matinée tandis que les caisses à savon et push-pente ont pris le départ dans l'après-midi. Les centres de loisirs primaires et maternels ainsi que l'association municipale CASCAD (caisse à savon, caisse à Dugny) concouraient avec quatre caisses à savon et trois push-cars.

Le championnat en quelques chiffres

- 21^{ème} championnat départemental
- 21^{ème} participation de Dugny
- 30 villes participantes dont 8 hors-département
- 62 centres de loisirs
- 111 engins en compétition dont 96 push-cars, 10 push-pentes et 5 caisses à savon
- 883 membres d'équipage (enfants et animateurs)
- 3000 participants
- 888 visiteurs recensés

Les résultats des Dugnysiens

- CATEGORIE PUSH-CAR :
2^{ème} prix pour le centre de loisirs de l'école maternelle Joliot Curie
- CATEGORIE CAISSE À SAVON :
Catégorie C1 loisirs,
1^{er} prix pour la Bugatti
Catégorie C1 compétition,
1^{er} prix pour la Speedy
Catégorie C2 compétition,
1^{er} prix pour la Bip Bip
Catégorie C3 compétition,
1^{er} prix pour la Belle rouge

En direct ...

3 questions à Romain Minzele, 15 ans et demi, triple champion de France dans la catégorie caisse à savon (2005-2007-2008)



Comment avez-vous connu et depuis quand pratiquez-vous cette activité ?

Je l'ai connu par le biais d'amis et je la pratique depuis 8 ans.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans ce sport ?

La ressemblance avec les courses automobiles, la sensation de vitesse.

A quel rythme vous entraînez-vous en période de compétition ?

Chaque week-end !



CARNAVAL

Cette année le carnaval avec pour thème «les petites bêtes» s'est déroulé le 4 avril 2009. Enfants et chars ont défilé parés de costumes d'insectes. Ainsi Madame Carnaval, brûlée en fin de défilé comme le veut la tradition, avait une tête de fourmi, un corps d'abeille et une jupe de coccinelle.





Ecole élémentaire Jean Jaurès

A la rencontre des "Ecoliers du monde"

Pour leur spectacle de fin d'année, les élèves de la maternelle Jean Jaurès ont invité leurs parents à un voyage autour du monde à travers des danses aux caractéristiques corporelles et musicales des cinq continents. Un spectacle coloré à la rencontre des écoliers d'Asie, d'Europe, d'Amérique du nord et du sud, d'Océanie et d'Afrique.

Ecole Joliot Curie

Le mois de mai fut riche en événements sportifs et culturels à l'école Joliot Curie. Entre ateliers de poterie, ateliers de jardinage et autres courses d'élèves comme celles organisées le 5 mai contre les élèves de CP de l'école Langevin. Le 7 mai, place au cinéma et le 19 mai, rencontres sportives à Livry-Gargan avec les grandes sections. Des ateliers autour des sports du cirque ont rythmé la matinée avec au programme : escalade, équilibre, saut, roulade, jonglage... tandis que l'après-midi était consacré aux exhibitions de danse.



Une fin d'année animée !



Ecole Marcel Cachin



Mini-tennis et rollers

Cédrine AUDRY, maîtresse, a réalisé un projet pédagogique avec les élèves de moyenne et de grande sections. Au programme mini-tennis et rollers. Lors du dernier jour, le 26 mai, tous les élèves ont réalisé une démonstration de ce qu'ils avaient appris sur un vrai court de tennis. Nous remercions Stéphane, directeur sportif du Tennis Club de Dugny pour cette belle clôture.

Ferme d'Arnouville

Le 29 mai, les petits se sont émerveillés devant les animaux de la ferme d'Arnouville. Ils ont même pu donner quelques brins d'herbe aux vaches et toucher les moutons !



L'art vu par les enfants !

La traditionnelle exposition des œuvres des élèves des écoles élémentaires de Dugny s'est déroulée à l'Espace Victor Hugo du 24 au 30 juin 2009. Chaque école a choisi un thème général que chaque classe a par la suite décliné sous un thème plus spécifique. Pour cette nouvelle édition, l'Afrique, l'impressionnisme, l'évolution de l'écriture, les paysages irlandais en aquarelle, les portraits ou encore l'œuvre de Niki de Saint Phalle étaient à l'honneur. C'est avec grande émotion que les enfants ont découvert leurs créations originales ainsi que celles de leurs camarades.





Prêts pour le collège ! Remise des dicos aux futurs collégiens

En fin d'année scolaire, monsieur le maire, André VEYSSIERE a procédé à la traditionnelle remise de dictionnaire aux élèves de CM2 pour les féliciter de leur passage au collège. Après un discours d'encouragement et d'explication du mode de fonctionnement différent de cette institution, monsieur le maire a remis ce cadeau utile qui aidera les futurs collégiens dans leur apprentissage quotidien.

La municipalité leur souhaite tous ses vœux de réussite scolaire dans leurs futurs collèges respectifs.

Un Dugnysien récompensé !



**Florent Bigot,
le lauréat du Prix
Ecole Entreprise
pour le lycée
Rabelais**

La formation et l'insertion professionnelle nécessitent un cadre d'action partagé par l'entreprise et l'école pour favoriser l'emploi des jeunes. Ainsi, le 49^{ème} prix Ecole-Entreprise soutenu par le MEDEF 93 a eu lieu le 4 juin au siège social de Citroën à Saint-Ouen. Un prix décerné cette année à quinze élèves de neuf lycées professionnels de Seine-Saint-Denis, choisis par les directeurs des établissements scolaires, pour leur qualité humaine, leur sens de l'initiative, leur comportement et leurs résultats.

Florent BIGOT, notre lauréat dugnysien, élève de CAP du lycée Rabelais a été ainsi félicité pour ses valeurs personnelles et professionnelles et s'est vu remettre un chèque de 150 € ainsi qu'un chèque cadeau «LIRE».

Cette remise de prix très protocolaire s'est déroulée en présence du Préfet à l'Egalité des Chances M. Claude MOREL, des Directeurs des établissements, ainsi que de M. l'Inspecteur d'Académie, des Entreprises du département et de la presse.



Scientifiques en herbe...



Lors du concours régional «Faites de la Science» le 3 juin 2009, l'équipe du collège Jean Baptiste Clément de Dugny, composée de 7 élèves de 6^{ème} «ambassadeurs» emmenés par leur responsable M. Varier, a présenté son projet «La Machine que Galilée n'a pas construite». Un projet né d'une discussion entre les élèves qui se sont demandés où tombait un objet lâché d'un avion. Les jeunes scientifiques en herbe ont alors relevé le défi de faire l'expérience pour voir le résultat sous la forme d'une chute de mât d'un voilier et ont expliqué leurs démarches et dévoilé les résultats obtenus au jury. **Face à 11 équipes valeureuses, les collégiens dugnysiens ont remporté le 1^{er} prix, prix scientifique.** Heureux représentants de l'Université Paris 12-Val de Marne avec leur projet mêlant physique, astronomie et histoire des sciences, **ils ont également remporté le 9^{ème} prix au concours national** qui s'est déroulé le 24 juin dernier à l'UNESCO.

Félicitations à nos petits scientifiques : Jessy, Sandra, Inès, Anaëlle, Juliette, Amélie et Ophélie. A l'arrière plan : à gauche le Général Cosmonaute Jean-Pierre Haigneré Président du Jury ; à droite M. Varier responsable du projet.

Centenaire du Salon du Bourget, la sécurité des enfants avant tout !

Le 48^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) s'est déroulé du 15 au 21 juin 2009. Une édition marquée par le centenaire, au cours de laquelle le public est venu assister en nombre aux différents spectacles aériens. Afin de garantir la sécurité des enfants, la municipalité a organisé comme à chaque édition le transfert des classes du 11 au 19 juin 2009.



le Parisien

2 200 élèves éloignés durant le Salon du Bourget

Excursions, classes vertes ou cours déplacés pendant une semaine. C'est la solution pour protéger collégiens et écoliers du bruit infernal des avions.

C'est devenu la transhumance traditionnelle des écoles situées à proximité de l'aérodrome du Bourget. Pendant la durée du Salon de l'aéronautique, qui démarre aujourd'hui pour les professionnels, les villes de Dugny, du Bourget et de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) organisent le départ de leurs élèves.

Impossible en effet de suivre ses cours normalement avec le bruit incessant des appareils qui effectuent des démonstrations en vol. Mises en place en 1989 à la demande d'André Veyssière, le maire (UMP) de Dugny, et à la suite de la mobilisation des habitants, ces mesures sont entièrement prises en charge par l'organisation du Salon.

Des classes déplacées à Coubron et à Drancy
 Dans la petite commune de Dugny, la plus touchée, le transfert a commencé jeudi 11 juin alors que démarraient les premiers essais des avions. « Cette année, il y a moins de bruit le matin, donc ceux qui le souhaitent peuvent partir uniquement l'après-midi », indique-t-on en mairie. Au total, au moins 1 500 élèves sont concernés, soit la totalité des effectifs du collège Jean-Baptiste-Clément et toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune, exceptée l'école Colonel-Fabien, plus éloignée des pistes.

Choisies par les enseignants, les destinations, à visée pédagogique, sont très variées. Sept classes ont déjà pris le départ pour des séjours découvertes de longue durée, entre La Barre-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Diez, en Vendée, ou Port-Bail, dans la Manche.

Huit classes moins chanceuses continueront à suivre leurs cours traditionnels pendant l'événement, mais dans des salles prêtées pour l'occasion par les villes de Coubron et de Drancy. Les autres élèves partent en excursion à la journée avec un rendez-vous fixé à 8 h 30 devant les établissements pour un retour prévu à partir de 16 h 30. Direction : des centres de loisirs et des espaces verts, des châteaux réputés comme Chantilly (Oise), Breteuil ou Versailles (Yvelines), ou encore des musées comme le Centre Pompidou ou la Cité des sciences à Paris. Au Bourget, seul le groupe scolaire Jean Jaurès, situé dans l'axe des pistes, « déménage » à la journée ses 750 élèves scolarisés en maternelle et élémentaires pour des sorties au zoo, au cirque, au parc d'attractions ou encore à la mer. « Notre ville est moins touchée que Dugny, car nous n'entendons que les décollages et les atterrissages, pas les virages », explique Vincent Capocanellas, maire (Nouveau Centre) du Bourget.

B.L. - Le Parisien du 15/06/09

Du côté des associations

En direct...



Interview
Stéphane
LEONARD,
entraîneur du
Tennis Club
de Dugny

Comment avez-vous commencé le tennis ?

J'ai commencé sur le tard à l'âge de 16 ans parce que j'ai fait plein d'autres sports auparavant : gardien de handball, football, ski de descente, boxe... J'ai croisé des copains qui jouaient au tennis, et j'ai accroché tout de suite, une véritable révélation ! Je pratique un jeu d'attaquant et suis actuellement classé 2/6 (1/6 il y a 10 ans).

Quel est votre parcours professionnel ?

J'enseigne le tennis depuis 15 ans, 10 ans en tant que directeur sportif du Tennis Club de Dugny. J'ai eu la chance d'entraîner Mohamed Daki qui a été sélectionné en coupe Davis pour le Maroc, classé -15 en France avec qui j'ai fait des tournois ATP. Puis Clara Lormeau, n° 2 française dans la catégorie des 13/14 ans, qui est allée jusqu'en demi-finale de Roland Garros en 2007.

Un nouveau président est arrivé en septembre 2008. Quels ont été les changements ?

Le nouveau président M. Madawi AGGOUNE s'est attelé à instaurer une nouvelle dynamique de gestion qui a permis de quasiment doubler les effectifs de l'école de tennis avec 160 enfants (4 à 18 ans) inscrits contre 90 l'année passée. Côté adultes, nous avons environ 120 adhérents (18 à 75 ans).

Comment s'est déroulé le tournoi open de mai ?

Très bien. Il ouvre depuis 15 ans la saison des tournois en extérieur sur terre battue en Ile-de-France et a acquis une certaine réputation avec environ 450 participants cette année. Nous avons eu la chance



d'accueillir une 1^{ère} série, le numéro 20 français, Gary Lugassy, classé 200^{ème} à l'ATP qui a cependant perdu en finale contre **Xavier Audouy**, classé -30. Côté filles, la victoire est revenue à **Irina Kurianovitch**, numéro 22 française face à la finaliste, Nelly Giekolski, classée -15. J'ai personnellement gagné le tournoi dans la catégorie des + 35 ans.

Quelles sont vos ambitions pour le Tennis Club de Dugny ?

Le club dispose de 3 terrains de terre battue en extérieur, 2 terrains durs en extérieur ainsi que 2 terrains couverts de terre battue. La municipalité œuvre pour augmenter notre nombre de licenciés, aussi le club a été récemment rafraîchi. Nous travaillons d'ailleurs de concert sur le projet de construction d'une seconde bulle avec deux nouveaux terrains de terre battue d'ici 1 an et demi qui nous ouvrira de nouvelles perspectives.

Quels sont les prochains événements du Tennis Club ? D'autres tournois en perspective ?

Depuis 3 ans nous organisons un tournoi la deuxième quinzaine de septembre qui accueille environ 300 participants, à la fois jeunes et seniors, et clôt la saison de terre battue en extérieur en Ile-de-France. Nous envisageons d'organiser un tournoi en juillet-août et même un en janvier grâce à la subvention municipale qui nous a été accordée pour la construction de la seconde bulle.

Un dernier mot ?

Nous serons présents au forum des associations le 6 septembre prochain. J'assurerai des permanences tous les mercredis et samedis soirs de septembre, la reprise des cours se fera début octobre.



USD Karaté Tous au Karaté !

Art de combat à mains nues, le karaté s'adapte à tout un chacun. Avec toujours plus d'adhérents, en particulier dans la section des 3/5 ans et des adultes, l'association U.S.D. KARATE de Dugny a connu une excellente saison 2008/2009.

Les élèves sont entraînés par Nicolas N'GUYEN, diplômé d'Etat, ceinture noire 2^{ème} DAN et double champion de France. Les championnats départementaux ont d'ailleurs particulièrement souri aux adhérents du club sacrés pour certains champions et vice-champions de Seine-Saint-Denis. Outre les nombreuses médailles et coupes remportées lors des différentes compétitions, dix adhérents ont été sélectionnés pour participer au championnat de France combat et trois pour le championnat de France KATA.

Continuez à venir nombreux au club U.S.D. KARATE de Dugny, actuellement en plein essor.

Pour tout renseignement, le bureau de la salle David DOUILLET est ouvert pendant les cours.

TÉL : 06 64 36 97 (M^{me} BERTHELOT) et 06 18 91 56 34 (M^{me} HAMET)

U.S.D. Yoga Soyons zen avec le yoga

Le yoga, tradition venue de l'Inde ancienne, aide à fortifier et assouplir le corps par des exercices, des postures, des techniques de respiration et de concentration.

Alternant des phases dynamiques et relaxantes, ce cours ouvert à tous ne requiert aucune aptitude particulière. Il se déroule le mardi de 19h45 à 21h15 dans le préau de l'école maternelle Joliot Curie.

L'association U.S.D. Yoga de Dugny vous attend nombreuses et nombreux dès la rentrée 2009/2010 et sera présente au forum des associations le dimanche 6 septembre 2009 pour les inscriptions.

Pour plus de renseignements, rendez-vous le mardi soir aux heures de cours entre 19h45 et 21h15.



Dugny Step Dance Entrez dans la danse !

Le spectacle annuel de l'association Dugny Step Dance s'est déroulé dans une ambiance joviale, les 12 et 13 juin 2009 à la salle Henri Salvador. De Matrix à Mary Poppins, la comédie musicale était à l'honneur ainsi que les musiques de film et la danse de rue. Les spectateurs ont également pu découvrir une démonstration chorégraphique de step, nouvelle discipline de l'association. **Rendez-vous au forum des associations le 6 septembre 2009 pour les inscriptions de la saison 2009-2010.**





Les Plaisirs du Jardin Un printemps champêtre...

Samedi 30 mai 2009, un repas champêtre suivi d'un concours de boules a été organisé par les membres de l'association «Les plaisirs du jardin». Une magnifique journée conviviale et ensoleillée qui a ravi les 80 participants. Cette traditionnelle fête printanière s'est clôturée avec la remise des trophées.

Association Vivre en Fêtes



350 participants venus tenter leur chance dans la spacieuse salle du stade Alain Mimoun. De nombreux lots étaient mis en jeu dont une console WII remportée par Mélodie GENTY mais surtout un magnifique circuit en Tunisie remporté par Jeanne PICHLER



Comme chaque année le super-loto organisé samedi 21 mars 2009 par l'association «Vivre en fêtes» a remporté un large succès. Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur avec

Nos prochains rendez-vous :
BROCANTE : Samedi 19 septembre 2009
CHOUROUTE : Samedi 28 novembre 2009



Club Gaston Dutour fête ses 30 ans !

Pour fêter les 30 ans du club Gaston Dutour, 115 adhérents ont pris la direction d'Argenteuil pour déjeuner au Moulin d'Orgemont, une ancienne ferme transformée en moulin, perchée sur une colline dominant tout Paris. Une journée enchantée au cours de laquelle chacun a pu faire un tour sur un manège de la fin du XIXème siècle. Norbert et ses dames ont animé le repas, se déguisant et chantant sur des airs connus de : Dalida, Lio, Mylène Farmer ou encore Sylvie Vartan.

1,2,3... soufflez !

Traditionnel après-midi dansant pour célébrer les anniversaires des adhérents du Club.



Expression libre

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

«Les vacances, c'est du bonheur qui fait grandir»

Affiche une association de solidarité. Mais pour beaucoup, c'est un rêve : selon une enquête, 52 % des français ne partent pas cet été en raison du chômage, et tout porte à penser que la proportion est plus forte à Dugny.

Les sorties à Fort Mahon en juillet-août sont donc une bonne chose pour les dugnysiens. Elles toucheront 300 personnes.

Mais nous avons un regret : elles ne viennent pas en complément de «l'îlot loisirs» car la municipalité de droite a décidé de ne pas reconduire cette initiative. En 2008 pourtant, 9861 entrées ont été enregistrées (+ 35% sur 2007).

Sans remplacer de vrais départs en vacances, «l'îlot loisirs» répondait donc à un vrai besoin des jeunes et moins jeunes. Et on supprime ce qui marche !

Alors vient une question de bon sens : ne pas reconduire ces animations de l'été au sein de la ville elle-même, est-ce le bon moyen de s'occuper de l'insécurité que l'on nous dit grandissante à Dugny ?

Groupe des élus communistes et républicains
Annie OBLIN – René PRACHT – Haïtem TOUMI – Michel DELPLACE

Aurida GHAZALI, élue socialiste, n'a pas fourni d'article pour ce bulletin.

Vie pratique

Quand le passeport devient biométrique

Depuis le 23 juin 2009, le passeport biométrique remplace le passeport électronique. Néanmoins, les documents en service restent valables jusqu'à la fin de leur date de validité. Retrouvez ici toutes les informations pratiques pour une meilleure compréhension de ce nouveau dispositif offrant des éléments d'identité plus sécurisés.

Dans quel cas l'utiliser ?

Si votre passeport est toujours valable, il n'est pas obligatoire de le changer. Si vous voyagez dans les 27 pays de l'Union Européenne, la Turquie, le Liechtenstein, la Norvège, l'Islande et la Suisse, une simple carte d'identité suffit. Toutes les autres destinations mondiales nécessitent un passeport individuel. A noter que depuis juillet 2007, les mineurs de moins de 15 ans ne peuvent plus être inscrits sur le passeport de leurs parents. Toutefois, ceux délivrés avant le 12 juin 2006, et sur lesquels figurent des mineurs de moins de 15 ans, restent valables jusqu'au terme de leur validité. A noter que le passeport biométrique permet d'être exempté de visa pour voyager aux Etats-Unis.

Le passeport biométrique, une décision européenne

Conformément à la décision européenne du 13 décembre 2004, tous les Etats membres doivent être en mesure de délivrer le passeport biométrique à compter du 23 juin 2009. Le décret spécifique que lors du dépôt de la demande de passeport, il est procédé au recueil de l'image numérisée du visage et des empreintes digitales de huit doigts du demandeur (celles des enfants de moins de six ans ne sont pas recueillies). Les mairies sont d'ailleurs équipées depuis mai 2009 de stations d'enregistrement des photos et empreintes digitales numérisées, nécessaires à la fabrication de passeports biométriques.

Démarches et obtention : ce qui change

Le délai d'obtention du passeport biométrique est raccourci puisqu'il peut être obtenu en 10 jours en période creuse, un réel gain de temps comparativement aux deux mois préalablement nécessaires pour le passeport électronique. L'autre nouveauté réside dans le fait que les demandes peuvent désormais s'effectuer n'importe où sur le territoire national, y compris en outre-mer et depuis l'étranger à partir des 212 consulats de France. **La mairie de Dugny dispose quant à elle d'une station spécialement dédiée aux passeports biométriques avec quatre agents habilités à les délivrer.** Tout demandeur doit se déplacer personnellement au service afin de retirer son passeport, en raison de la vérification d'empreintes effectuée avant toute remise.

Pour connaître les justificatifs à présenter ainsi que les tarifs, adressez-vous directement au standard de la mairie.



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis



QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est une nouvelle allocation sociale qui remplace le revenu minimum insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les mesures d'intéressement lors d'une reprise d'emploi.

Cette nouvelle prestation s'adresse aussi aux familles ayant un emploi faiblement rémunéré.

VOUS ETES CONCERNES SI :

- vous habitez en France de manière stable et définitive,
- vous êtes Français ou titulaire d'un titre de séjour autorisant à travailler, depuis au moins 5 ans,
- vous avez plus de 25 ans, ou assumez un enfant né, ou vous êtes enceinte,
- vous avez de faibles ressources.

QUE DEVEZ VOUS FAIRE ?

AUCUNE DEMARCHE

si vous êtes déjà bénéficiaire du RMI ou de l'API.

SINON PASSEZ LE TEST, à l'aide de la borne d'information au CCAS en Mairie pour connaître vos droits au RSA.

Si le test est favorable, vous devez établir votre dossier, auprès de la CAF de Pleyel (153 bd Anatole France à Saint-Denis), ou au CCAS qui vous recevra sur rendez-vous pris à son guichet.

Renseignements au CCAS (01 49 92 66 66)
www.caf.fr

Circulation interdite des motos de petite taille et quads

L'article L.2213-4 du Code Général des Collectivités territoriales autorise, monsieur le Maire d'interdire, par arrêté, l'accès de certaines voies ou secteurs de la commune aux véhicules dont la circulation est de nature à compromettre soit la tranquillité publique, soit la qualité de l'air, soit la protection des espaces naturels ou leur mise en valeur.

Considérant l'augmentation de la circulation sur les voies publiques ou les lieux ouverts au public, de véhicules non réceptionnés au sens du Code de la Route, et notamment les motos de petite taille ou les quads, dangereux pour les usagers de la voie publique et pour les conducteurs, souvent mineurs, et afin de préserver la sécurité des personnes et des biens, la salubrité et la tranquillité publiques,

l'arrêté municipal n°2008-67 en date du 3 juillet 2008 interdit sur le territoire de la Commune de Dugny la circulation sur les voies, et lieux publics des motos de petite taille et des quads.

Cette interdiction s'applique également aux abords des établissements scolaires, de la crèche et des places publiques.

Les infractions aux dispositions de cette réglementation seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur, et transmises aux tribunaux compétents en la matière.

Monsieur le Préfet du Département de la Seine-Saint-Denis et Monsieur le Commissaire de La Courneuve, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de l'arrêté municipal.

Opération Tranquillité vacances

Durant l'été, il est nécessaire de prendre quelques précautions afin d'assurer votre sécurité et celle de vos biens. Il est recommandé entre autre de verrouiller vos portes et fenêtres, et de ne pas conserver d'importantes sommes d'argent chez soi. **Un système de rondes pour surveiller les habitations sera assuré pendant les mois de juillet-août.**

Pour profiter de ce service de protection de proximité, il faut vous rendre au commissariat de police du Bourget annexe (01 43 11 80 46) ou celui de La Courneuve (01 43 11 77 30) et fournir un justificatif de domicile.



La mairie recrute

La ville recrute des agents dugnysiens titulaires du Bafa ou en cours d'obtention, pour travailler dans les centres de loisirs durant les périodes de vacances scolaires de l'année 2009/2010.

Candidature à adresser à M. le maire à l'Hôtel de ville DRH - 1, rue de la Résistance 93400 Dugny.

Pharmacies de garde

JUILLET 2009

Dimanche 12 juillet 2009

TAHERALY ISSOUFALY DIVAN,
97 Rue Anatole France
93700 Drancy - 01 41 60 07 68

Mardi 14 juillet 2009

LUMIERE BARBEY, 120 Av. de la
Division Leclerc - 93350 Le Bourget
01 48 37 08 40

Dimanche 19 juillet 2009

CHEVE, 5 place des Nations Unies
93000 Bobigny - 01 48 47 43 73

Dimanche 26 juillet 2009

OHAYON, 82 Av. Henri Barbusse
93700 Drancy - 01 48 32 11 21

AOÛT 2009

Dimanche 2 août 2009

MORIN, 34 Rue Roger Salengro
93700 Drancy - 01 48 32 05 72

Dimanche 9 août 2009

REBEYROLLE, 5 Rue Marcelin Berthelot
93700 Drancy - 01 48 32 02 11

Samedi 15 août 2009

BOUQUIN, 17 Av. Jean Jaurès
93700 Drancy - 01 48 32 05 38

Dimanche 16 août 2009

ROUQUET, 73 Av. Marceau
93700 Drancy - 01 48 32 04 90

Dimanche 23 août 2009

ALOUINI, Cité de la Muette
93700 Drancy, 01 48 30 01 95

Dimanche 30 août 2009

MULTON, 115 Rue de la République
93700 Drancy - 01 48 32 12 88

SEPTEMBRE 2009

Dimanche 6 septembre 2009

GUENGANT, 50 Av. de la Div. Leclerc
93350 Le Bourget 01 48 37 01 02

Dimanche 13 septembre 2009

SOCRATE, 4 Rue Ambroise Croizat
93440 Dugny - 01 48 37 08 43

Dimanche 20 septembre 2009

MOULINIER, Cité Petit Drancy, Rue
Danton - 93700 Drancy - 01 48 30 23 52

Dimanche 27 septembre 2009

NGUYEN KHAC VINH, 11 Place Gabriel
Peri - 93440 Dugny - 01 48 37 12 57

OCTOBRE 2009

Dimanche 4 octobre 2009

MICOULAUD, 38 Av. Henri Barbusse
93700 Drancy - 01 48 30 03 27

Bienvenue à nos bébés...

Du 16 mars au 15 juin 2009

Rectificatif : Lilou Noémie LE FUR 22/12/2008 • Zakaria ATMANE 27/12/2008 • Rogan Martin Cayrol NDOLO-KOUSSOUMBA 31/12/2008 • Mathys Jaden NEMEL 01/01/2009 • Alia Najiba Ana MENDY 11/02/2009 • Amandine Pauline Adeline Edith MESKINE 27/02/2009.

Layina mirième TRIKI 10/03/2009 • Noan COLIN 12/03/2009 • Asmaa OUCHANI 14/03/2009 • Véronika PENSÉ BILONG 16/03/2009 • Gamze DIRI 16/03/2009 • Ilian DIAS 16/03/2009 • Jade Raymonde Marie-Thérèse Marcelle PIOCELLE 17/03/2009 • Youssef BOUHENNA 18/03/2009 • Adama SOUMARE 20/03/2009 • Ilyès MAHOUST 23/03/2009 • Lyna MAAFI 24/02/2009 • Ibrahima GUEYÉ 25/03/2009 • Célia Farah Alice RODRIGUES 26/03/2009 • Myriam BALTI 27/03/2009 • Noham MAHTALLAH 06/04/2009 • Matteo Gabriel Carlo Marie LOZACHMEUR 07/04/2009 • Yasmine BEJAOUI 07/04/2009 • Joan Michael TO-SAH-BE-NZA 08/04/2009 • Yannis KHARBACH-FOURMY 10/04/2009 • Charly Robert Jean-Denis LHERNAULT 12/04/2009 • Aliya Manel CHIGUER-SELVI 16/04/2009 • Amine Mohamed BOUGHANMI 19/04/2009 • Maxime KREY 20/04/2009 • Kyliane Djibril LOPEZ 23/04/2009 • Sofiane Amine BENCHAA 25/04/2009 • Jade FELICIO 28/04/2009 • Clément VANNOBEL 28/04/2009 • Maxime Grégory ORTET 28/04/2009 • Nathan Prévine AKE 03/05/2009 • Hedy HADJ-MOHAMMED 11/05/2009 • Nazim Haroun DIAF 06/05/2009 • Gnouma KANOUTE 07/05/2009 • Dambou KONATE 09/05/2009 • Souheila SANBEDJA 11/05/2009 • Liza ARBANI 12/05/2009 • Adil HADDAD 13/05/2009 • Waissim BEN MECHICHI 14/05/2009 • Eva Fatima FORTIN 19/05/2009 • Lorenzi DREUX 20/05/2009 •

Aylan YAHIAOUI 22/05/2009 • Luna Sarra SOLIS-TOURE 22/05/2009 • Angy Emma Alicia FRANÇOIS 29/05/2009 • Lena Elena RACHEDI 01/06/2009

Inscriptions

A la restauration scolaire

Pensez à inscrire vos enfants à la cantine scolaire pour la rentrée 2009/2010.

Cette inscription obligatoire s'effectue au service de restauration scolaire situé à l'Espace Victor Hugo.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- l'imprimé des allocations familiales mentionnant le montant attribué,
- votre dernier avis d'imposition
- des justificatifs de ressources (trois derniers bulletins de salaire, titre de pension, justificatif des Assedics, RMI etc.)
- une quittance de loyer
- votre livret de famille.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet au 31 août 2009 de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Fermé au public le jeudi.

Au Conservatoire

Les inscriptions du Conservatoire de Dugny seront ouvertes du jeudi 3 au mercredi 16 septembre 2009, de 14h à 19h. Le Conservatoire sera également présent au forum des associations du 6 septembre 2009.

Meilleurs voeux de bonheur...

- Carole CORNIER
Virgil MARTIN 25/04/2009
- Magali SENIGOUT
Christophe Georges BUFFE 16/05/2009
- Sylvia Renée Marie LEVE
Hychem SAADANA 16/05/2009
- Oliva LARAB
Rachid YAAGOUB 16/05/2009
- Daniel Pierre MATHEVON
Ghislain THOMAS 06/06/2009

Un adieu chaleureux à...

- Michel Emile Yves HAVARD 25/04/2009
- Jacqueline Georgette SALMON
veuve VERA 11/04/2009
- Jean-Paul Albert DESVERGNE 16/04/2009
- Yvette Yvonne PETIT 03/05/2009
- Enzo OCULI 15/05/2009
- Jacqueline Huguette DENTURK 26/05/2009
- Virginie Loetitia LEDEMAZEL 29/05/2009

Forum

des

Associations

Sports • Loisirs • Détente • Musique • Culture



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

100 %
passion

Dimanche 6 septembre
2009 de 14h à 18h
au Gymnase Alain Mimoun

Inscriptions sur place • Renseignements service des sports au 01 43 11 32 60